

Du Haut de la Tour

Bulletin Municipal

Maï 2025
n° 110

P. 2



Révision du PLU

P. 2



Les points d'Apport
volontaire

P. 3



A la mémoire
d'Arsène Burle

P. 13



Concert pour la tour

P. 16



A la crèche

P. 17



Vie associative

P. 23



Revue de presse



Edito



**Chers Saint-Martinoises, Saint-Martinois,
Chers amis,**

Du travail et de la volonté, pour le village. Depuis 5 ans, l'équipe municipale est engagée, pour mener à bien des projets, des travaux, mais aussi pour le suivi quotidien de tous les sujets qui incombent à la commune. Dans les projets, des choix s'imposent à nous, afin de maîtriser au mieux les finances de la commune et permettre la gestion des imprévus.

Des sujets, dans l'activité d'une commune comme la nôtre, il y en a. Entre les sécheresses, la covid-19, le suivi des autorisations d'urbanisme, les travaux de compétences de l'agglomération, du Parc, du Syndicat Départemental d'Energie, l'école, la crèche municipale, la tour ; autant de domaines motivants qui nécessitent d'être suivi et d'être présents. La révision du Plan Local d'Urbanisme sur lequel nous travaillons depuis plus d'une année, touchera au but, nous l'espérons pour la fin d'année. Ce sera aussi le cas de la halle sportive couverte, dont nous avons obtenu l'autorisation, le chantier devrait débuter à l'automne.

Si le quotidien est bien rempli, la mission est belle et nous essayons de tenir les objectifs de près.

La complémentarité des personnes qui composent votre équipe municipale, avec les agents communaux permet la concrétisation d'actions qui bien qu'elles ne soient pas toutes visibles sont utiles à toutes et tous.

Vous retrouverez dans ces pages, les sujets d'actualités de la commune, mais également ceux de nos associations. Nos associations qui sont d'ailleurs une vraie valeur de notre village. J'en profite pour vous dire que les équipes qui les composent ont besoin de bénévoles. Alors n'hésitez pas ! Rejoignez-les ! Que ce soit avec l'Association des Parents d'Elèves, le foot, le CASC ou le Comité des fêtes et Mémoire et Patrimoine...

Votre aide sera précieuse. Et en prime, vous y passerez de bons moments. En tous cas, venez découvrir leurs très nombreuses propositions tout au long de l'été !

Cet été un concert exceptionnel sera donné en faveur de la tour le **dimanche 6 juillet à 15h dans l'Eglise.**

Une prestation gracieusement offerte par **Mme Lucie Deroian** et son confrère pianiste **Frédéric Isoletta**, que vous aurez la chance de découvrir ou redécouvrir.

Dans ces pages vous verrez le parcours de Saint-Martinois et artistes exceptionnels.

D'ici là, le **jeudi 22 mai** à 18h30 salle polyvalente, nous découvrirons dans un autre domaine : **les Féminicides dans les Basses-Alpes**, pour une conférence proposée par les Archives Départementales.

Et le **8 mai** cette année, marquera un temps d'hommage à **Arsène Burle**, Résistant FTP, interné pour raisons politiques et mort pour la France le 16 juin 1944 à Valensole.

Saisissons le courage de ces hommes et femmes qui se sont levés pour notre **liberté**. Après 80 ans et la mémoire des contemporains qui s'effacent, nous devons lutter contre l'oubli. Merci aux services de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre d'avoir labellisé ce projet d'hommage « Une commune, Un déporté ou Un interné ». Vous retrouverez dans ces pages les recherches sur son internement.

Merci d'éveiller les consciences et de m'avoir, par ce mot : « interné » poussée à me souvenir de ce que j'avais lu, il y a longtemps, et de me rappeler ce mot accolé à celui d'Arsène. Mais pourquoi ?

Désormais, nous saurons toutes et tous que dans cette période trouble de notre histoire un saint-martinois a été interné dans un camp pour raison politiques

Comprendre pour transmettre, transmettre pour éclairer l'histoire de notre département et faire du lien avec notre actualité, pour nous faire réfléchir.

Obligations légales de débroussaillage

Dans la continuité du suivi des OLD, nous effectuerons dans le courant du mois de mai, des visites afin de valider l'avancée de vos travaux.

A ce propos, comme proposé lors de la réunion publique, nous reprendrons dès septembre, la mise à disposition avec le personnel communal, du broyeur, afin de vous aider dans cette initiative.

5 particuliers en ont déjà bénéficié. Pour cela, il vous suffit de nous transmettre votre demande par mail. Nous reviendrons ensuite vers vous pour le calendrier des travaux. Nous intervenons en limite de votre parcelle, pour le broyage et en votre présence.

La commune reste à votre écoute pour toutes questions.





Aménagements et Urbanisme

Le PLU

L'avancement du Plan Local d'Urbanisme suit son cours. Le vendredi 18 avril, le conseil municipal, après avoir débattu, a adopté le Plan de d'Aménagement et de Développement Durable.

Le PADD est la clef de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme (PLU). Il définit les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement de la commune. C'est un document simple et concis, donnant une information claire aux citoyens et habitants sur le projet territorial.

Il expose donc un projet politique adapté et répondant aux besoins et enjeux du territoire communal, et aux outils mobilisables par la collectivité.

Le code de l'urbanisme énonce les objectifs assignables aux PLU en matière de développement durable. Ainsi, le PADD arrête les orientations générales concernant l'habitat, les transports et les déplacements, les communications numériques, les loisirs et le développement économique et commercial retenues pour l'ensemble de la commune.

Il fixe également les objectifs de modération de la consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain.

Le principe général, pour la définition des orientations générales inscrites au PADD, consiste à se limiter strictement aux thématiques qui sont de la compétence d'un PLU, afin d'éviter toute incohérence entre le PLU et d'autres plans ou schémas.

Ainsi, le PADD est une expression de la volonté des élus, qu'un bureau d'étude ou des services techniques aura accompagné dans sa rédaction et sa mise en forme, grâce à ses compétences spécifiques.

Réunion Publique PLU
Mardi 3 juin à 18h salle polyvalente



Extraits du PADD

Orientation Générale 1. Préserver les richesses environnementales et paysagères de l'intégralité du territoire de Saint-Martin-de-Brômes

Traduction réglementaire



N : 1253,3 ha soit 59,42%
Nco : 113,9 ha soit 5,4%

1367,2 ha soit 64,83%

Les bacs à ordures ménagères évoluent



DLV Agglo travaille avec les communes du territoire pour changer sa politique de collecte en regroupant tous les déchets sur les mêmes points en adoptant une pratique de Point d'Apport Volontaire (PAV).

Le Point d'Apport Volontaire permet de **mieux trier les déchets** grâce à une installation qui offre aux usagers, sur plusieurs points répartis sur la commune, la possibilité de trier tous leurs déchets en fonction de leur nature (ordures ménagères, verre, papier, emballage, etc.). Ceci favorise le recyclage et réduit la quantité de déchets destinés à l'enfouissement, dont le prix est en constante augmentation.

D'autres avantages

Plus écologique avec moins de circulation des camions

Plus pratique pour les usagers (tous les déchets aux mêmes endroits en accès libre)

Plus sécuritaire pour les travailleurs de collecte

Plus économique avec une optimisation des trajets et augmentation du tri (donc moins d'enfouissement à Valensole !).



Devoir de mémoire



defense.gouv.fr/mission-liberation



Le Service Départemental de l'Office National des Combattants et Victimes de Guerre des Alpes-de-Haute-Provence tient à remercier l'ensemble des associations combattantes départementales pour leur investissement, ainsi que les communes et établissements scolaires participants.

Ce projet a été initié par l'ONaCVG 04.

Il n'aurait pu voir le jour sans l'aide des Archives Départementales, de l'Éducation Nationale et de la Préfecture.

Arsène Burle

À l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Libération, le Service Départemental de l'Office National des Anciens combattants et Victimes de Guerre des Alpes de Haute-Provence propose de mettre à l'honneur les personnes qui ont vécu l'internement et la déportation, dû au conflit de la Seconde Guerre.

Ce projet, nommé : « Une commune, Un déporté », permettra d'inclure dans la cérémonie du 8 mai 2025, un hommage à un déporté, originaire ou ayant vécu dans la municipalité.

Le conseil municipal a décidé de mettre à l'honneur : **Arsène Burle**, interné le 11 novembre 1940 au camp d'Oraison.

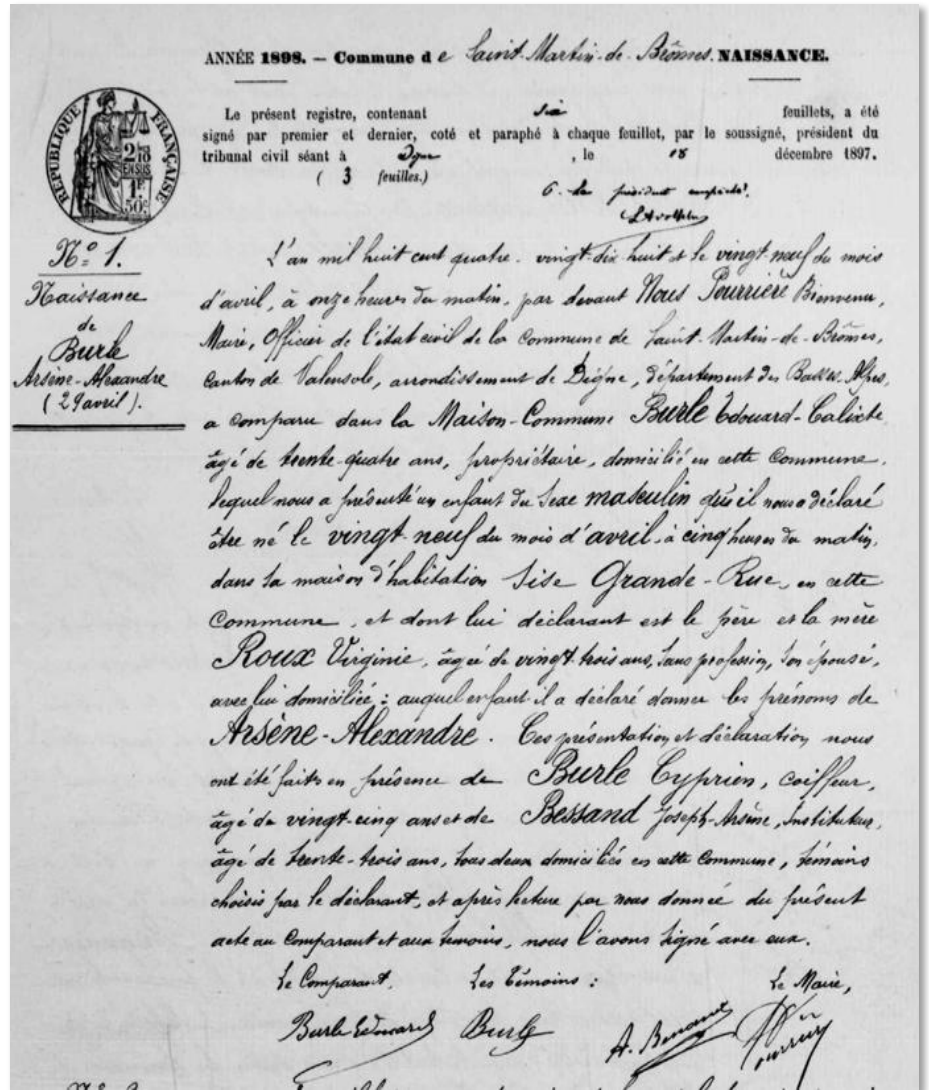
De la vie au village à celle d'un enfant du pays

En 1898, 5 enfants sont nés au village. Le premier né de cette année là est **Arsène Burle**.

C'était le **29 avril 1898**.

Son père, Edouard-Calixte Burle (il s'agit d'un prénom composé), est âgé de 34 ans. Il est né le 13 octobre 1863. Sa mère : Virginie Roux a elle, 23 ans, elle est née le 20 mars 1876.

Si son premier prénom est bien Virginie, toute sa vie, elle signera du second : *Berthile*. Ils habitent dans la Grand Rue. Ou plus précisément place de la grande fontaine. C'est là qu'est né Arsène. Unique lieu d'approvisionnement en eau du village, c'est une place animée avec un bar qui surplombe la place.



Natalité

A cette époque, un nouveau-né n'avait qu'environ 80 % de chance d'atteindre l'âge de deux ans et à peine plus de 60 % de chance de devenir adolescent.

Si la médecine était loin de bénéficier des avancées de ces dernières décennies, il convient aussi d'avancer d'autres raisons. Et en premier lieu, les nouveau-nés d'autrefois n'étaient pas entourés des mêmes soins qu'aujourd'hui. La mère étant, comme le père, affairée aux travaux des champs toute la journée, elle ne pouvait guère s'occuper de son enfant qu'à midi et dans la soirée. Il passait sa journée allongé dans un drap tendu entre deux arbres non loin de ses parents.

Le jour même, son père est devant le premier magistrat de la commune *Bienvenu Pourrière* et déclare cette naissance, intervenue à 11h.

Arsène arrive dans un foyer, composé d'une sœur aînée : Emilie, âgée de 11 ans et d'un frère Nicolas, âgé de 3 ans. Il est le dernier né, de la famille : c'est le **caganis**.

Arsène, comme c'est l'usage, est très vite baptisé par le curé DOL, le 1^{er} mai 1898. Il reçoit comme parrain Marius Roux et comme marraine Joséphine Burle. Représentations faites des deux côtés de sa famille.

Ses parents sont propriétaires cultivateurs et Arsène le sera à son tour le jour venu. Ses parents se sont mariés le 25 octobre 1894. C'est une deuxième union pour son père. Il a 30 ans et est veuf d'une Marie-Elisabeth, dont le nom ne nous est pas parvenu.

De cette première union, naît une fille : Emilie. La demi-sœur d'Arsène.

Être paysan

C'est la principale activité professionnelle au village à cette époque. Au XIX^{ème} siècle, la France était principalement rurale, avec 85 % de la population vivant à la campagne. L'agriculture était manuelle et difficile. Toutes les parcelles, y compris les plus petites sont exploitées et la forêt a régressé.

Mais son père fit aussi mentionner sur le registre une 2^{ème} profession celle de Cafetier. Il n'était pas rare non plus de pratiquer plusieurs activités professionnelles. Ainsi certains étaient coiffeur ou cordonnier tout en exploitant leurs terres, sur les temps libres que pouvaient laisser l'agriculture d'alors.

Arsène et ses parents comme beaucoup possédaient chevaux et bœufs qui vivaient dans les remises et étables du village. Celle d'Arsène se trouvait dans ce que l'on appelle ici l'ancienne chapelle où vivaient son couple de bœufs et sa jument noire (information Francis Burle).

Sa mère, Berthile n'a alors que 18 ans. Deux ans après cette union né Nicolas Félix, le grand frère d'Arsène, le 7 mars 1896.

Ce grand frère décède à l'âge de 10 ans, le 20 octobre 1906.

En 1926, dans le registre de recensement, sa sœur n'est plus mentionnée présente. Arsène vit avec ses parents et n'est pas marié. On le retrouve en 1931, avec une précision du lieu de ce recensement : « la grande bâtisse, située Place de la fontaine ». Le 29 avril 1934, son père décède. Arsène ne quittera jamais le domicile familial.

Les années de mobilisation pour la France

Arsène intègre l'armée et la classe de 1916.

521 est son numéro de matricule militaire. Sur sa fiche militaire il est décrit aux cheveux noirs et yeux

marrons. Il mesure 1m64. Il est mobilisé le 12 avril 1918 et affecté au 15^{ème} Régiment d'infanterie.

Puis en mai 1919, au 32^{ème} Bataillon de chasseurs avec lequel il participa à l'occupation de l'Allemagne à partir du 24 octobre 1919 jusqu'à sa démobilisation le 24 mars 1921 où il est renvoyé dans son foyer et

Il est vrai que les provençaux d'alors sont bien plus petits en taille qu'aujourd'hui. L'alimentation, les soins apportés aux jeunes enfants ont favorisé l'augmentation de la taille.

rentre à Saint-Martin-de-Brômes. Son certificat de bonne conduite en poche.

Il est rappelé à l'activité en mai 1921 et il passe immédiatement au 31^{ème} bataillon de chasseurs à pied, puis au 15^{ème} bataillon le 9 juin 1921. En attendant le classement dans la réserve de l'armée active prévu au 15 avril de la même année.

Il sera renvoyé de ses obligations, juste avant d'être rappelé le 27 août 1939 au 159^{ème} régiment régional et classé dans l'affectation spéciale pour une durée indéterminée en qualité de bûcheron à l'établissement Ernest Faubert à Manosque, sur décision du 28 mars 1940.

Enfin, il est démobilisé le 8 avril 1940 et renvoyé et rentre chez lui. Il sera rayé des contrôles, le 9 avril 1940 et rayé de l'affectation spéciale le 21 juin 1940 et du dépôt d'infanterie le 22 juin 1940.

Démographie

La population du village à la fin du XIX^{ème} siècle est composée de 125 « ménages » pour une population de 402 individus répartis dans 118 maisons. La plupart de ces familles vivent dans le cœur du village. Une quinzaine de fermes sont également occupées sur le territoire. Les animaux sont mêlés à la vie des habitants, puisqu'ils sont eux aussi dans le village. Chaque famille possède un cochonnier, une étable, des poules et pigeons.

La place de la grande fontaine est le cœur de la vie du village. On y trouve un bar situé au-dessus de la place dans la Grand Rue. Cette fontaine est l'unique du village, elle permet à toute la population et même aux animaux domestiques de s'abreuver. Elle est complétée par une fontaine de quartier en 1902 et un lavoir en 1912. L'hygiénisme de l'époque permettra l'augmentation de l'espérance de vie et la baisse de la mortalité infantile.

L'eau courante et l'assainissement arrive aux habitations du village en 1957. Finie la tinette a allé laver au Colostre chaque matin !

Entre la fin du XIX^{ème} siècle et 1968, la population régresse jusqu'à atteindre 220 habitants.

Les années 1980 verront un renouveau pour le village et depuis la population n'a cessé d'augmenter.

Le camp d'Oraison existera sur une période très courte, du 22 octobre 1940 au 7 février 1941. Ce n'est pas un camp à proprement dit « fermé ». En effet, les internés n'y sont pas réellement maintenus en captivité. Ils peuvent circuler dans le village et discuter avec la population oraisonnaise avec qui d'ailleurs, ils ont des opinions politiques communes.

Ce camp prend place dans le château, mais également dans divers lieux du village, loués à des particuliers. Les internés logent dans des conditions pitoyables. En effet, les conditions de vie sont difficiles. Lorsqu'ils arrivent au camp d'internement, « rien n'est prévu ni aménagé ». Ils dorment à même le sol et ils exploitent les roseaux coupés pour créer des paillasses. Le chauffage est rudimentaire, 8 poêles pour les 100 internés. Si l'on ajoute à cela les conditions climatiques de deux hivers très rudes, on comprend les conditions indignes dans lesquelles les internés ont survécu. Ils viennent de partout de France et sont régulièrement déplacés d'un camp à l'autre en fonction de leur comportement. Oraison, pouvait être considéré comme le 1^{er} niveau d'internement, le niveau supérieur étant à Sisteron.

L'objectif économique que fixe Vichy est la construction d'une digue le long de la Durance (à la pelle et à la pioche) et celui d'un canal d'irrigation, entre Oraison et Manosque. Cela doit permettre une emprise de 3000 Ha.

La spécificité du camp d'Oraison est d'avoir été dédié aux communistes, militants, syndicalistes et sympathisants.

Cette mesure d'internement est saluée par le journal parisien fasciste Gringoire du 21 novembre en ces termes : *« Arrestations dans les Basses Alpes à Lurs, Sisteron, Peyruis, Volonne et Saint-Martin-de-Brômes, tous les coins de Digne. Ce département était à écheniller. L'ancien préfet Babilhot, s'était institué le protecteur du Front populaire et avait eu l'audace, en pleine guerre d'exiger des poursuites contre les journaux qu'irritait sa longanimité ».*

Le Secteur 3 des Alpes de Haute-Provence : le maquis de Valensole

C'est à partir de **février 1943** que se constituent les premiers maquis dans le département des Basses Alpes.

Le **maquis de Valensole est créé en juin 1943** par les valensois : *Gabriel Besson, Camille Gal, Jean Garcin, instituteur, les deux frères Taix, garagistes et Albert Richaud* entres autres.

Il est actif jusqu'au **20 août 1944**.

Lieu de préparation d'opérations, il assura plusieurs missions de parachutages. Il fut le centre le plus important des opérations insurrectionnelles de juin 1944 du secteur de Manosque et des membres de l'armée secrète. De violents combats eurent lieu, comme aux grandes marges ou à la montée de Vallongues (route de Manosque). Les effectifs comptant plus de 200 hommes, sont constitués des éléments les plus divers, venus de partout du département et d'ailleurs.

Son engagement politique pour le village

Le **5 mai 1935, il est élu conseiller municipal** de Saint-Martin-de-Brômes et intègre cette nouvelle équipe, sous la mandature d'Antoine Esmiol. C'est lui qui recueille la plus forte majorité des suffrages exprimés.

En 1935, 10 élus siègent au conseil. Arsène intègre la commission de surveillance des chemins et leur entretien, et celle du cimetière.

Mais **Arsène** est aussi **engagé politiquement**. Il adhère au parti communiste Français.

C'est pour cette raison qu'il sera **révoqué, en 1939 de ses fonctions de conseiller municipal par le régime de Vichy**. Il siège encore au conseil municipal du 21 mai 1939, où sa signature l'en atteste ; puis ne sera plus présent aux réunions.

Le conseil municipal d'alors se réduit à 6 à 5 membres présents, en effet :

Clément Gouin et Gratien Banon sont également entrés en résistance et se cachent au maquis.

Gaston Burle est prisonnier de guerre.

Dans l'intervalle, l'édile a changé et Jules Robert est devenu maire.

Parmi les dernières décisions votées par Arsène, il y a entre autres l'adduction d'eau potable et le projet d'assainissement par l'égout pour le village. Un projet essentiel de salubrité publique.

Le **11 novembre 1940, il est condamné à l'internement, par le préfet avec 5 autres communistes du département (dont le futur député des Basses-Alpes M. Girardot)**. Il est alors arrêté à son domicile et conduit au camp d'internement d'Oraison. C'est dans ce camp du département que sont internés les communistes. Il y retrouve Pierre Girardot, Roger Jouval, Ludovic Monnier, Pierre Puissant et Louis Girardot (le père de Pierre). Arsène fut très certainement déplacé dans un autre camp d'internement, comme c'était souvent le cas en fonction des événements, situé à Saint-Sulpice la pointe, dans le Tarn.

Un élu engagé dans la résistance

Rattaché à la 14^{ème} compagnie FTP Francs-Tireurs partisans des Basses-Alpes, mais aussi à la SAR (Section atterrissages et parachutages), Arsène Burle se cache avec une 30^{aine} d'autres personnes dans le maquis de Saint-Martin-de-Brômes. Ce maquis est situé dans la forêt du *deffends* sur la route de La Palud et fait partie de celui de Valensole.

Les camps

Le 1^{er} camp ouvre ses portes le 21 janvier 1939, à Rieucros. C'est la III^{ème} République qui en institutionnalise l'ouverture. Le 18 novembre 1939, la loi élargit le champ de l'internement administratif, sans jugement à « *tout individu Français ou étranger, considéré comme dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique...* ». Ces camps sont destinés à interner les opposants politiques, les sympathisants, les syndicalistes, les nomades, les juifs, les homosexuels, les franc-maçons, les anarchistes...ceux que l'on nomme « **les indésirables** ». Le 26 septembre 1939, le gouvernement dissout le parti communiste et dans la suite des choses, la loi du 29 septembre 1939, l'interdit.

La III^{ème} République ouvre ainsi la voie au régime de Vichy qui hérite de ce système et le durcit, en conciliant ses décisions avec celles de l'occupant.

Il existe plusieurs typologie de camps : camps d'accueil, camps de séjour surveillé (CSS, comme celui d'Oraison), camps de prisonniers et camps de transit. Ainsi à la fin de la seconde guerre mondiale, on comptabilise 257 camps Français. Le plus proche de Saint-Martin est celui de **Gréoux-les-Bains**, prévu pour 200 internés. Contrôlé un temps par les autorités italiennes, il a ouvert ses portes en janvier 1942 et existé, jusqu'au 1^{er} avril 1944.

16 juin, Plateau de Valensole Les brandebourgeois, Qui sont-ils ?

Entre février et août 1944 La 8^{ème} compagnie de Brandebourgeois pille, torture et tue. Elle abuse d'une violence extrême.

La section Brandebourgeoise de Sohn s'est déployée ici avec pour mission l'infiltration des maquis.

Pour cela leur groupe civil, porte l'uniforme des chantiers de jeunesse, quelquefois, celui de l'armée allemande, ou se fait passer pour des résistants, selon un jeu de rôle pensé en fonction des lieux investis. Dans le département du 11 au 17 juin 1944 se développe la première grande réaction militaire allemande aux événements qui découlent du débarquement en Normandie, le 6 juin.

Arrivée le 6 juin à Vinon-sur-Verdon, la compagnie de brandebourgeois est chargée d'infiltrer et de détruire la 14^{ème} compagnie de résistants, celle qui occupe le plateau de Valensole et auquel appartient le maquis de Saint-Martin-de-Brômes.

Au matin du 16 juin 1944, un déploiement considérable se met en place depuis leur base à Vinon.

Au village, la colonne militaire allemande et les Brandebourgeois, arrivé le 16 juin au matin, sillonnent la campagne. Pratique la terreur : en rassemblant la population sur la place du village. Les hommes d'un côté, les femmes et les enfants de l'autre.



Et le maire **Yvan Baud** d'alors de dire :

« Toute la population dut entendre un palabre fait par un officier de la colonne, un lieutenant, portant des lunettes et de haute taille, qui son discours terminé, fit jouer au phono, une vibrante marseillaise après avoir terminé par « à bon entendeur salut ». Il était accompagné d'un très gros chien policier de couleur jaune ».

Les Brandebourgeois, pratiquent la terreur : en fouillant les maisons du village et saccageant celles des communistes et en particulier celle de **Marcel Banon**, qui se cache au maquis.

Arsène sait qu'il fait partie de ceux que l'on cherche, il connaît les méthodes employées.

Il est alors revenu au village. Il est découvert et capturé.

Il est d'abord interrogé, puis on le place dans un bus stationné dans la Grand Rue, en face de sa maison. Des souvenirs d'un petit garçon d'alors qui s'avance vers Arsène, il racontera que d'un geste de la main, il lui a demandé de partir et de ne pas chercher à lui parler. Ce petit garçon n'a certainement pas compris ce qu'il se jouait de dramatique mais il a écouté et n'a jamais oublié.

Il est emmené entre Valensole et Gréoux-les-Bains, au lieu-dit Chaudière. Derrière la colline c'est Saint-Martin-de-Brômes et le village.

Son corps est retrouvé au milieu du champ, le 17 juin à 11h, criblé de balles à l'arme automatique dans le dos. Il est inhumé à Valensole.

Il pensait rentrer chez lui.

Le 26 juin 1944, il est inhumé dans le cimetière de Saint-Martin-de-Brômes. .../...

.../... En marge de son acte de naissance, la mention « mort pour la France » est apposée le 28 juin 1944 par le maire. Soit 11 jours après la rédaction de l'acte.

La même mention sera portée le 23 avril 1947, sur son acte de décès.

15 jeunes venus du département voisin, le Var

Au vallon des Bayles, 15 jeunes varois capturés à Riez sont fusillés. Les brandebourgeois avant de partir fouillent les poches des victimes.

Le maire Yvan Baud prend plusieurs clichés du massacre le 21 juin 1944. Yvan Baud est également le président du comité local de libération, il est retraité de la gendarmerie, il rédige un rapport qu'il adresse au président du comité départemental de libération le 5 avril 1945. Dans ce rapport, il explique les circonstances de la découverte des cadavres le 19 juin. C'est lui également qui précise que les jeunes avaient été capturés à leur sortie de Riez alors qu'ils buvaient à une fontaine et ont été contraints d'assister à l'exécution des otages d'Allemagne.

« Avoir aperçu deux camions allemands arrêtés à hauteur du ravin et bien entendu les crépitements nourris des rafales de mitrailleuse ».

Marius Monti

Dans le vallon de Peire Amare, vers Valensole, **Marius Monti**, un cannois, est pourchassé depuis la ferme Valensolaïse, située sur le bord du plateau et dans laquelle il se cache. Il est abattu également.

Le dossier de la résistance conservé par le ministère des armées, nous apprend que le 16 juin 1944, à 11h30, 17 résistants appartenant à un détachement de la 14^{ème} compagnie FTP ont attaqué, entre Gréoux et Saint-Martin-de-Brômes une voiture d'officiers. Les 4 occupants sont morts.

Le 18 juin, la résistance connaît une lourde perte à Allemagne, Saint-Martin-de-Brômes et Valensole, avec plus de 100 hommes engagés. Un détachement de la 3^{ème} compagnie a occupé le maquis de Saint-Martin et a subi l'attaque allemande.

Du 15 au 18 août, ces maquisards se joignent aux combats de la libération, avec les troupes américaines.

Le dossier de la résistance, indique qu'à partir de 1967, les colonels Laurens et Vial, ne cessent de solliciter le ministère des Armées afin d'obtenir une reconnaissance officielle en faveur de cette unité composée de plusieurs Saint-Martinois.

Le temps de la mémoire et de la reconstruction

Le 12 novembre 1944, le conseil municipal de la commune décide en hommage à son enfant du pays mort pour son engagement politique, de l'honorer en dénommant la place de la fontaine, Place Arsène Burle. Et décide d'apposer une plaque.

L'an d'après, le 5 avril 1946, le conseil municipal décide d'aménager un monument commémoratif en lieu et place du champ où Arsène a été abattu. Cette information sera reprise par le premier magistrat de la commune au moment de décider de la construction d'un monument sur le lieu de son décès.

L'adjudant Courbon, chef de l'organe liquidateur des FFP des Basses-Alpes transmet un tableau nominatif des pertes amies fusillées sur lequel figure Arsène Burle. Ce document est transmis au ministère des armées en octobre 1946. C'est ce qui déclenche un secours, accordé à sa mère, d'un montant de 3 480 francs.

Tous mes remerciements à M. Yvon Cotton pour le partage de ses recherches en archives sur le camp d'internement d'Oraison et les « indésirables » du département. Merci d'avoir porté à connaissance cette page oubliée même des oraisonnais qui, désormais relie nos communes. Pour que jamais nous n'oublions les mots de Lucie Aubrac : la Liberté celles et ceux de la libération nous l'ont légué à nous d'agir pour la conserver.

Laurence Dépieds

SOURCES : Mémoire des hommes, SHD Caen AC 21 P 36039 et Vincennes GR 16 P 97972 (nc).

Jean Garcin, De l'armistice à la Libération dans les Alpes de Haute-Provence 17 juin 1940-20 août 1944, Digne, 1983.

Mémorial de la Résistance et des combats de la Seconde Guerre Mondiale dans les Basses-Alpes, Digne, Secrétariat aux Anciens Combattants-CDIHP des Alpes-de-Haute-Provence, 1992.

Raymond Moulin, « 1943-1944, l'occupation allemande et la Résistance sur le plateau de Valensole ».

Bulletin des Amis du Vieux Riez n° hors-série, sans date. État civil et registre des matricules militaires.

Cote(s) Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 97972 Association Rancure, « Oraison, le centre de séjour surveillé », 2025.

Famille résistance forces françaises combattantes (FFC)
Nom du réseau des forces françaises combattantes ACTION R2

Les Francs Tireurs Partisans

Organisation armée de résistance à l'occupation allemande de la France, durant la Seconde mondiale, les F.T.P., ou Francs-Tireurs et Partisans, avaient été créés par le Front national, lui-même mouvement de résistance en zone nord à partir de juin 1941 et qui était dominé par le Parti communiste. Ces maquisards conservèrent jusqu'à la fin de la guerre une indépendance de fait, même lorsque de Gaulle unifia l'ensemble des Forces Française de l'Intérieur (FFI) sous l'autorité du général Koenig en mars 1944. Leur action fut efficace politiquement, au début, du fait de la situation d'insécurité permanente dans laquelle ils s'efforcèrent de plonger l'armée occupante, la poussant à réagir violemment et à se couper ainsi de la population ; elle le devint aussi militairement, par la suite, dans le Centre et le Sud-Ouest, où leur action retardatrice s'exerça sur les flancs des troupes allemandes rappelées vers le théâtre des opérations. Les maquis F.T.P. du Sud-Ouest mirent parfois sur pied des Comités de libération insurrectionnels, pouvoirs transitoires entre l'effondrement du pouvoir de Vichy et la mise en place des nouvelles autorités nationales. Les Milices patriotiques, issues de la résistance communiste, furent dissoutes en octobre 1944, et les F.T.P. intégrés à l'armée de De Lattre de Tassigny.



Le conseil municipal des enfants

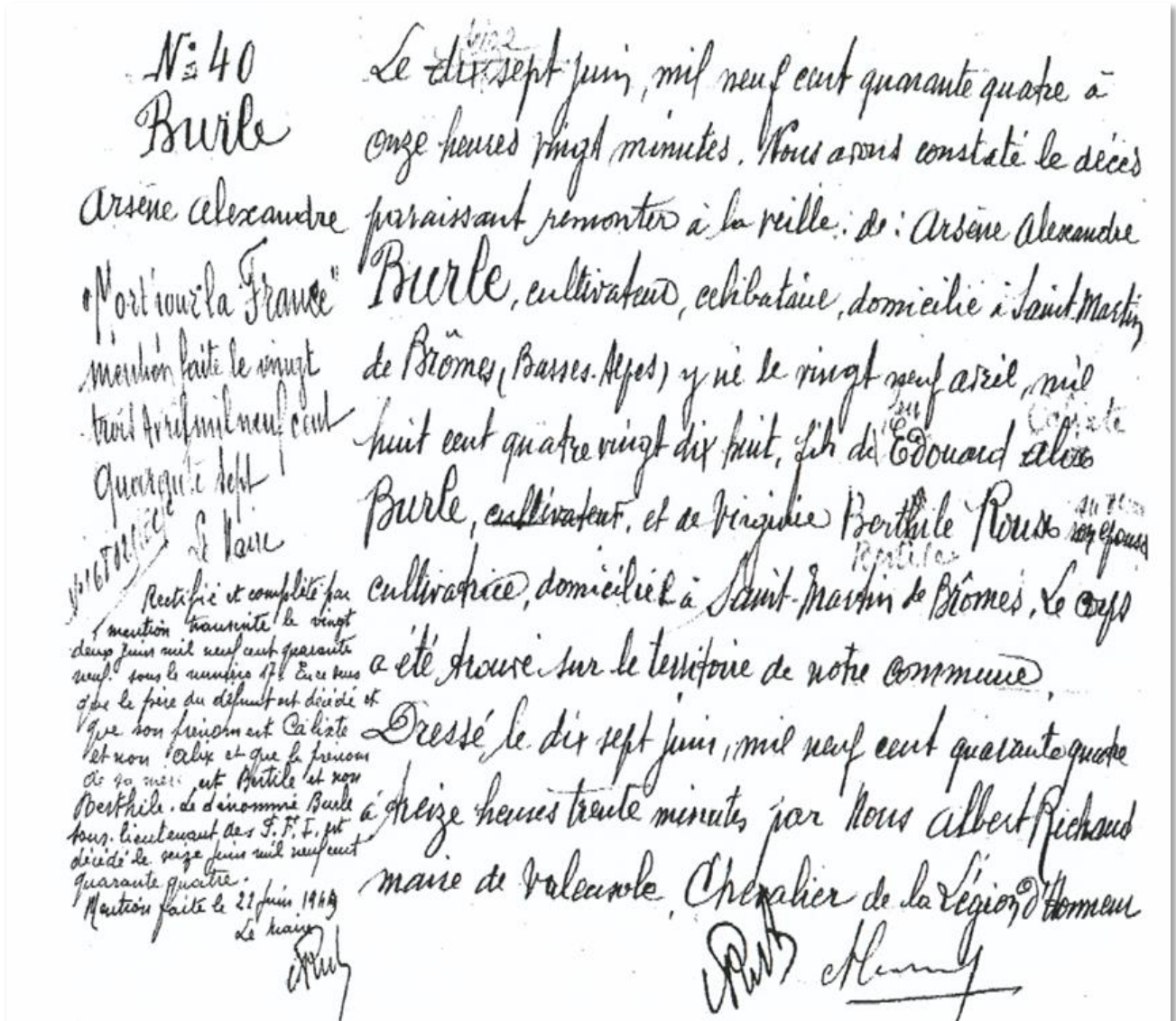
Le 8 mai le conseil municipal des Enfants du village honore la mémoire d'Arsène Burle, au travers de lectures de textes, ainsi que d'un événement, dont nous vous invitons à venir le découvrir à leurs côtés ce jour là.

Nous vous attendons nombreux.

Valérie Amaurin et Jean-Christophe Petigny

Le projet en quelques chiffres et dates clés :

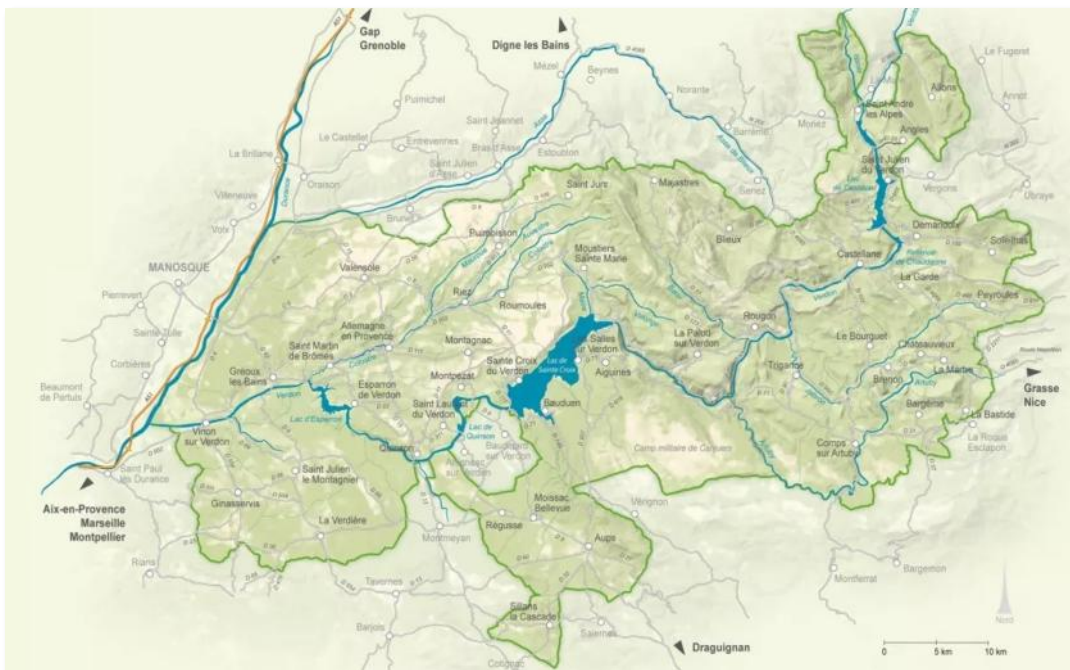
- 54 associations partenaires sur le projet
- 122 communes participantes
- 39 établissements scolaires



Un territoire - 7 paysages C'est le Parc Naturel régional du Verdon

Les Gorges du Verdon

Montagne à l'envers, le grand canyon du Verdon a longtemps fait peur. Seuls d'intrépides cueilleurs de buis s'encordaient pour s'aventurer dans les ténèbres vertes que l'on découvre, entre les deux hautes parois rocheuses, depuis les belvédères juchés pour certains à



plus de 700 m au-dessus de la rivière.

Aujourd'hui, les grimpeurs ont suivi les cueilleurs et les marcheurs empruntent les voies, ouvertes en 1905, par Isidore Blanc et Edouard-Alfred Martel, pour s'approcher de la rivière domestiquée par les barrages. Là-haut, dans la lumière, sous le glissement majestueux des voutours réintroduits, les 7 villages des gorges sont les gardiens de ce grand monument minéral classé. C'est depuis leurs postes d'observation, avec le recul nécessaire, que les images sont les plus belles. C'est entre leurs murs que les secrets se partagent, d'un musée à l'autre. C'est avec les guides-accompagnateurs que les plus étonnantes rencontres se font avec le minéral ou le végétal, avec l'histoire ou le patrimoine.

Plateau de Valensole

Immense mer de galets accumulés sur plusieurs centaines de mètres d'épaisseur, le plateau de Valensole est le royaume du blé dur et du lavandin (hybride de deux types de lavande). Bleu lavande et or au début de l'été, roux et gris au cœur de l'hiver, ses couleurs suivent les saisons. L'alignement géométrique des plantations, la limite des champs soulignée d'amandiers, les cubes formés par de petits bois, les villages abrités du Mistral dans les vallons, dessinent une sorte de jardin à la française qui s'étend à perte de regard. Ce paysage, un des plus saisissants de

Provence, doit sa beauté au travail de l'homme.

La civilisation gallo-romaine a laissé des traces partout : temple, basilique, baptistère à Riez, thermes à Gréoux. L'agriculture, l'artisanat, notamment d'art, présents dès l'antiquité, représentent toujours l'essentiel des activités du plateau.

Les collines du Haut Var

Alternant forêts et espaces cultivés où se campent des villages tranquilles, le Haut Var étend à perte de vue son immense moutonnement de collines. Son économie, longtemps agricole, tire encore son or noir de la truffe et son huile de l'olive.

Ici la République a une histoire glorieuse. Ici, on a pris les

armes pour la défendre, en 1851 contre le coup d'Etat de Louis Napoléon

Bonaparte et en 1940 contre l'occupant.

Les mots « Liberté, égalité, fraternité » sont repeints

chaque année en grosses lettres sur le mur des églises, mur contre lequel, dans l'ombre

calme des platanes, on sait encore faire

claquer la balle du

jeu de paume. Aujourd'hui, la résistance y prend la forme d'un défi pour l'avenir. La qualité de la vie attire les gens du nord et des villes. Il faut leur faire une place tout en gardant aux villages leur aspect de bouquets serrés, aux plaines leurs terres agricoles et aux paysages leur beauté. C'est sur cette beauté que repose l'économie de demain, celle qui peut fleurir durablement : un tourisme de qualité.

Lacs et montagnes

Trois puissants massifs marquent le territoire du Parc naturel du Verdon de la présence des Alpes. Ce sont le Montdenier (1750 m), le Chiran (1905 m), et le Mourre de Chanier (1930 m). De longues barres rocheuses cloisonnent des petits terroirs perchés. Les vallées, couronnées de vastes montagnes pastorales, sont plantées de petits villages dans lesquels la vie s'accroche avec ingéniosité et où la force du soleil rappelle que la Méditerranée est à deux pas. C'est le royaume des étoiles, un des derniers endroits où, loin de la pollution lumineuse, le ciel laisse encore voir les astres.

Sur la route des Alpes, le Verdon a creusé une vallée où se concentrent les activités agricoles, artisanales et les bourgs ainsi que deux lacs de retenue : Castillon et Chaudanne. La cité de Castellane, chargée de siècles d'histoire est bâtie au pied de son célèbre rocher. Elle

abritait de nombreuses tanneries et aujourd'hui un autre trésor, les fossiles de la Réserve Géologique de Haute-Provence. Plus au nord, Saint-André les Alpes, haut lieu d'une activité drapière jadis importante, est une des étapes du train des Pignes qui rapproche Nice de Digne.

Le lac de Sainte-Croix

Le Verdon possède son grand lac : une nappe turquoise de 2200 hectares, aux eaux calmes, posée là comme un large miroir du ciel, d'un côté, et d'une vallée agricole engloutie, de l'autre. Le barrage de Sainte-Croix fut aménagé en 1974. Il a entraîné la disparition du village des Salles-du Verdon reconstruit au-dessus des eaux et séparant les villages riverains, autrefois reliés par quatre ponts. Parmi eux, dorment sous les eaux le pont romain érigé au sud de Sainte-Croix sur l'axe de la voie romaine Fréjus-Riez, et au nord le pont médiéval d'Aiguines.

Protégé par la loi littoral, le lac de Sainte-Croix est avant tout un château d'eau qui autorise l'alimentation d'une grande partie des habitants de la Provence. Au centre d'un paysage préservé et de toute beauté, les activités nautiques s'y pratiquent douze mois sur douze et viennent compléter des activités plus anciennes comme la faïence de Moustiers dont la notoriété n'a pas fléchi depuis le XVIIe siècle, et le tournage sur bois traditionnel et contemporain à Aiguines.

Les Basses gorges, jardin de vie de la Préhistoire

Moins impressionnantes et hostiles que celles du grand canyon, les basses gorges ont été un lieu de vie très tôt. Les hommes de la préhistoire s'y sont installés dans une multitude de grottes et de jardins secrets. L'eau désormais domestiquée et calme y incise le plateau d'une étroite tranchée lumineuse ponctuée d'un chapelet de petits lacs aux anses accueillantes et tranquilles. Chênes verts et chênes kermès occupent le maquis. Ils ont été longtemps la matière première d'une industrie de qualité, celle du charbon de bois. Dominant ou bordant la rivière qui abrite la quasi-totalité des espèces de poissons qui peuplent les eaux douces du sud de la France, les villages offrent leurs châteaux, leurs fontaines jaillissantes, leurs allées ombragées. Le musée de préhistoire de Quinson, le plus grand d'Europe, fait le lien entre les premiers hommes et ceux de demain.

L'Artuby

Le bassin de l'Artuby s'étend de Castellane au camp militaire de Canjuers, du Verdon à son affluent l'Artuby,

en passant par un autre affluent, le Jabron. Constitué de vallées cloisonnées par des reliefs rocheux souvent élevés, il fait une place prépondérante à la forêt qui nourrit l'essentiel des activités. La forêt offre une énergie renouvelable, le bois, et des sous-produits comme les plantes à parfum. L'élevage, ovin surtout, y trouve des parcours et des ressources. Ce qui fait que le pastoralisme, porté par une profession vivante, marque le territoire de son empreinte. De l'estive au fond des vallées, la transhumance rythme les saisons de son balancier. La chasse et la cueillette des champignons complètent la présence humaine dans un espace forestier qui couvre 60 % du territoire.

Les villages, souvent perchés, regroupent la population. Le patrimoine architectural, lié à la vie quotidienne, propose un grand nombre de chapelles, de fontaines, de ponts, de moulins, etc.. Ces témoins d'une vie sociale riche donne une dimension culturelle aux nombreux sentiers de randonnée.

Le site de compostage partagé



Le bon fonctionnement du site a permis l'ajout d'un bac supplémentaire depuis quelques mois.

On peut être satisfait de la bonne utilisation du site grâce à l'implication de chacun et au bon respect des règles. Néanmoins, restons vigilants !

Afin d'éviter les moucheron qui vont arriver avec l'été, pensons à bien enfouir les déchets :

photo 1 : Creusez dans la matière

photo 2 : Versez-y les déchets

photo 3 : Recouvrez-les soigneusement

Attention, continuez à éviter de laisser les légumes entiers. Pensez à les découper pour une décomposition plus rapide et homogène. **Merci à tous.**

Petit rappel :

Il reste encore du compost mûre à récupérer, venez vous servir (photo 4). Enfin, pour ceux qui seraient intéressés et voudraient commencer à trier leurs bio déchets, inscrivez vous en mairie. Il vous sera remis un guide d'utilisation du site ainsi qu'un bio-seau (photo 5). **Merci à tous pour votre implication.**

Monique Mace et

Evelyne Licasale

Les référentes du site



1



2



3



4



5



Une information

Les incivilités

Il y a de plus en plus d'incivilités et cela touche autant les villes que les villages.

L'incivilité appelle une définition a contrario : celle de « civilité » qui se définit comme « un ensemble de règles proposant des modèles de conduite adaptés aux différentes situations sociales ».

Il y a donc en jeu le respect de règles de vie qui permettent de vivre en commun.

L'incivilité peut se comprendre comme un ensemble de nuisances sociales variées, qui ne blessent pas physiquement les personnes, mais bousculent les règles de la vie sociale.

Elle évolue selon les périodes (ce qui était toléré autrefois ne l'est plus forcément aujourd'hui et vice-versa), en fonction des lieux (dans la famille, au lycée, dans la rue, entre copains, avec des adultes, selon les quartiers et leur « couleur sociale »), en fonction des pays et des civilisations.

Les incivilités sont des atteintes à l'ordre public et englobent de très nombreux comportements. Certains ne sont pas pénalement sanctionnés, d'autres constituent des infractions : dégradations, comportements agressifs, stationnements gênants, troubles à la tranquillité, tapages, dépôts sauvages de déchets, insalubrités etc.

Les incivilités sont des agressions verbales : injures ; insultes d'ordre général, racistes, discriminatoires ; des menaces de mort, sans ou sous conditions ; d'autres menaces, des intimidations, des dégradations, des agressions comportementales ; du harcèlement, du chantage ; des bruits et tapages injurieux ; des destructions et dégradations ; de l'obstruction ou séquestration ou des agressions physiques ; des violences légères ; des coups et blessures volontaires.

Au quotidien, nous sommes assaillis par les dépôts sauvages, les encombrants dans les rues, le stationnement gênant, les déjections canines non ramassées, l'occupation abusive de lieux communs, les piétons non respectés, les animaux errants, non tenus en laisse et agressifs... Et tout cela nous le vivons à Saint-Martin.

Nous recevons de nombreuses plaintes en mairie et devons passer derrière les personnes inciviles.

Vous avez ici quelques photos très récentes de containers à ordures ménagères, remplies d'encombrants !

Et non ! Cela n'a rien à faire là.

Les poubelles à ordures ménagères disent bien ce qu'elles doivent recueillir. Sachez que les contenus de tous ces containers partent pour être enfouis à Valensole !

Au centre d'enfouissement des déchets ultimes. Dans la colline en fait, super contrôlée mais tout de même dans la colline !

Ce sont tous ces irrespects du quotidien qui détériorent la qualité des espaces publics, qui dégradent notre environnement et qui nous irritent. Les incivilités peuvent avoir des conséquences négatives pour les personnes concernées et pour les autres personnes présentes dans les espaces publics. Ces incivilités conduisent à une dégradation d'image de marque du village ; elles sont un problème croissant dans les espaces publics et peuvent entraîner une mauvaise perception et avoir un impact négatif sur la réputation et la notoriété.

Tout récemment à Saint-Martin, un container à ordures ménagères a pris feu, suite aux dépôts de cendres chaudes. Des comportements à proscrire car ils peuvent être très dangereux.

L'incendie a été éteint mais à nécessité l'intervention des services de pompiers et à demander à l'agglomération une rotation de containers pour remplacer celui manquant ! Un petit geste lourd de conséquences.

Pour mémoire, la **déchèterie de Gréoux** est ouverte sur une très large période. L'accès ne nécessite qu'un QRCode à demander en ligne sur le site de la DLVI'Agglo ou auprès de la mairie.



Chemin des Relarguiers
04800 Gréoux-les-Bains

Horaires :

Du lundi au samedi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Fermeture les dimanches et les jours fériés.

Déchets acceptés :

Bois, végétaux, encombrants, gravats, cartons, métaux, Déchets Dangereux des Ménages (DDM), Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE), Déchets d'Équipements d'Ameublement (DEA), piles, lampes, textiles, huiles de vidange et végétales, cartouches d'encre, capsules Nespresso et pneumatiques déjantés dans la limite de 4 pneumatiques par an et par foyer (uniquement pneus des véhicules légers et motos des particuliers, non souillés, non cisailés. Les pneus issus des professionnels, de dépôts sauvages et de l'ensilage sont refusés).

Îlot de tri : emballages, emballages en verre et papiers.

Bouchons et couvercles en matières plastiques pour l'association **Les Bouchons d'Amour** : bouchons alimentaires, ménagers, d'hygiène et de cosmétiques, couvercles, bouchons en liège naturel et synthétique.

Une zone de réemploi est présente sur la déchetterie.



Mise à disposition de plaque de numéros

Les propriétaires des maisons situées dans les rues suivantes pourront récupérer les plaques de numéros d'habitation du 10 juin au 20 juin 2025 à l'accueil de la mairie.

Chemin de la combe
Chemin de la combe ouest
Chemin de la palud
Chemin de la pisciculture
Chemin Saint-Pierre
Chemin des arondes
Chemin des genets
Chemin du castelleras
Impasse des vignes
Lotissement l'espai
Les mazets de l'espai
Chemin des martellières
Chemin du vallon de Cléaunes
Chemin Yvan Baud
Route de Gréoux
Route de Valensole du 1529 au 1693
Route d'Allemagne-en-Provence



Les Aînés du Colostre

Mairie - Place des Résistants Républicains 04800 SAINT-MARTIN de BRÔMES

PROGRAMME POUR LE PREMIER SEMESTRE 2025

Vendredi 21 mars	Grotte Cosquer 41€	Départ 7h devant la mairie – 9h petit déjeuner – présentation Florilège – Déjeuner – Visite de la grotte de 15h à 17h – Retour *
Jeudi 17 avril	• Concours de cartes	Tarot – Contrée – Belote - avec gouter. OUVERT A TOUS ... *Inscriptions avant le lundi 14 avril
Dimanche 4 mai	Le Train de la Cote Bleue 83 €	Visite libre de Martigues – Déjeuner – Trajet en train sur la ligne historique de Carro à Marseille comprenant 18 viaducs et 23 tunnels, le massif de Niolon et l'Estaque pour arriver à Marseille. *
Dimanche 11 mai	Loto Amical	15h – salle polyvalente
Dimanche 25 mai	Fête des Mères 99 €	Croisière sur le Rhône – Avignon, le Palais des Papes – le Pont ST Bénézet – embarquement – passage de la grande écluse – Tarascon et son château – Déjeuner à bord – Arrivée en Arles vers 14h15, visite de ses monuments romains *Inscriptions avant le 20 avril
Vendredi 30 mai	Journée Champêtre	Généralisations Mouvement – Journée à Annot – infos à suivre...
Dimanche 1 ^{er} juin	Méchoui au Billardier 84 €	Journée détente – apéritif du Billardier à volonté – Agneaux cuits à la broche – Spectacle Cabaret – Animation dansante *Règlements avant le 1 ^{er} mai
Mardi 3 juin	Journée de l'été 90 €	Généralisations Mouvement – Au Patio d'Arles avec le groupe Gypsies *
Mardi 10 Juin	• AÏOLI 25 €	12h à la salle polyvalente *Inscriptions closes le 1 ^{er} juin
Vendredi 27 juin	Sous les arbres au bord du Colostre	12 h... Pique-nique sorti du sac – Adhérent et ami...
Lundi 14 juillet	Brocante	Sur la place de Saint-Martin – Soirée soupe au pistou 10 € - apporter vos couverts. *Inscriptions closes le 6 juillet

- Le mercredi à 10h30 – Gym douce à la salle polyvalente.

- Le mardi après-midi :

Concours de boules et AUTRES JEUX – couture – tricot ... avec gouter

*Inscriptions auprès d'Eliane Aillaud 06 86 34 20 12 – 04 92 77 62 16.

• 2 nouvelles activités...



**Samedi
21 juin**

Ouverture du festival

SAINT-MARTIN-DE-BROMES

18h15 Discours et accueil de festivaliers
19h Animation FETE DE LA MUSIQUE sur la place

21h "STEPHIE PANAME"
Spectacle EDITH PIAF
Accompagnée au piano par Jean-Sébastien Bressy et à l'accordéon par Jo Labita dans la cour de l'école **Entrée 15€**



Festival des poètes des Hautes Terres

L'ouverture du festival des Poètes des Hautes Terres sera Saint-Martinoise !

Pour ce 11^{ème} festival, nous vous donnons rendez-vous le **samedi 21 juin à 18h15** pour les discours d'ouverture, suivi à 19h d'une animation pour la fête de la musique.

Enfin à 21h cour de l'ancienne école un spectacle Edith Piaf est proposé, entrée payante à 15€.

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES
EN PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION
SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES - MEMOIRE ET PATRIMOINE

Concert Solidaire
Durée du concert :
Le montant des entrées sera entièrement reversé à la Fondation du Patrimoine pour les travaux de la Tour

**DIMANCHE
6 JUILLET
2025
À 15 HEURES**

Inscriptions :
réservation conseillée au 04.92.71.19.61
Entrée : 20€ / personne
Jeune 11/18 ans : 10€
Moins de 10 ans : gratuit

Informations :
Concert dans l'Eglise de St Martin
Possibilité parking pour PMR
Voix : Lucie DEROÏAN
Piano : Frédéric ISOLETTA

FONDATION DU PATRIMOINE
Informations sur : mairie-smdb@wanadoo.fr
Pensez à l'environnement ne pas jeter sur la voie publique



Lucie Deroïan effectue des études complètes au Conservatoire de Nancy, puis au Conservatoire Supérieur de Paris. Elle commence sa carrière comme pianiste chef de chant (Centre de Formation Lyrique de l'Opéra de Paris), accompagne concerts, récitals, auditions et productions, entre autres au Théâtre des Champs Élysées, à Radio France, ainsi que les chœurs Accentus, Les Éléments. Elle se forme ensuite comme chef de chœur (en Allemagne et en Suède), et chanteuse. Elle est assistante chef de chœur à l'Opéra de Vienne, Autriche, et chante dans les chœurs des festivals d'opéra de Salzbourg (Autriche) et Baden-Baden (Allemagne). Elle se produit également en solo en récital et en oratorio, et chante actuellement comme surnuméraire dans le chœur de l'Opéra de Paris.

Frédéric Isoletta, pianiste est également chef de chant et chef d'orchestre, diplômé d'Etat en accompagnement piano spécialité vocale et en direction d'orchestre, agrégé de musicologie et certifié en histoire des arts, Prix Henri Tomasi et Iers Prix de Conservatoires en piano, accompagnement, orgue, continuo et improvisation, musique de chambre, formation musicale, écriture, orchestration et arrangement, analyse et culture musicale. Il a étudié aux conservatoire de Grenoble, Marseille, et au CNSM de Lyon.

Il a fondé en 2023 l'Orchestre Colibris, accueillant des enfants sourds porteurs d'un implant cochléaire. Créé avec le Calms, cet orchestre a fait l'objet d'un film intitulé La musique sourde et a été primé par la Fondation pour l'audition, et l'Académie de Marseille (Prix Jean Gabriel-Marie). Autre initiative saluée par la presse, Le piano de Frédéric, avec le Grand Théâtre de Provence, qui propose des interventions régulières en Ehpad pour un travail sur la mémoire.

Conférence Féminicides dans les Basses-Alpes durant l'entre deux guerres 1918-1939

Par Jean-Christophe Labadie, directeur des Archives Départementales des A-H-P

Judi 22 mai à 18h Salle polyvalente *gratuit*

Pauline Van Rompu

Les Saint-Martinois exportent leurs talents. Pauline Van Rompu a longtemps vécu au village. Après des études d'infirmière en Belgique, elle s'est installée à Benais dans l'Indre et Loire où elle exerce son métier.

Elle s'est mise au dessin, avec succès il y a quatre ans...

Nous avons eu le plaisir avec son aimable autorisation lors de notre dernière édition de publier un de ses dessins. Un beau souvenir d'enfance, d'une sortie de classe au village. C'était à l'ancienne école et tous les Saint-Martinois de l'époque s'y sont reconnus !

Elle commence à exposer et vendre ses œuvres et projette d'écrire une bande dessinée.

Dans un long article, la Nouvelle République a reconnu son talent et lui a même consacré sa Une....

Mais mon petit doigt me dit que Saint-Martin-de-Brômes devrait être bientôt, une nouvelle source d'inspiration.

Nous lui souhaitons toute la réussite qu'elle mérite.

Jean-Michel Bouge

la collecte pour la tour

Collecte en faveur de la restauration de la tour : Pulvérisons l'objectif.

Nous sommes dans la dernière ligne droite. Nous venons de dépasser les 93%. Un grand bravo à toutes et à tous.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. A ces excellents chiffres, il faut ajouter les 1000 € de contribution solidaire de la mairie de Simiane La Rotonde ; les 30 000€ de dons de la société Airbnb et 7 300 € de biens en déshérence que la Fondation du Patrimoine a récupéré pour la sauvegarde de notre tour. Nous les remercions chaleureusement.

Les Saint-Martinois ont montré leur solidarité puisque leurs 62 apports représentent presque 55% du total de la somme récoltée. Les dons des 74 personnes extérieures à la commune représentent un peu plus de 42% de la collecte. 9 personnes ont préféré rester anonymes.

Au moment où ces lignes sont écrites, il ne nous reste plus que 1382€ à trouver pour boucler l'objectif. Il ne faut pas relâcher notre effort. Et pour montrer notre attachement à la tour, emblème de notre village, pulvérisons l'objectif !!!

Ces dons sont bien sur défiscalisés à hauteur de 66%.

Indre-et-Loire > Benais

Indre-et-Loire : Pauline Van Rompu croque le village de Benais

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.



Pauline Van Rompu s'est lancée dans le dessin, il y a quatre ans. Une passion devenue dévorante pour cette aide-opératrice en neurochirurgie.

© Photo NR, Oriane Cuenoud



Par Oriane CUENOUD

Publié le 25/03/2025 à 17:02

mis à jour le 25/03/2025 à 17:02

FONDATION
DU
PATRIMOINE

Il faut donc :
Flasher le QR code :



Ou remplir le bulletin
ci-joint que vous pou-
vez remettre en mairie :

Et encore un grand merci à toutes et à tous pour cet immense élan de générosité.





Jeunesse, école et petite enfance

La cantine scolaire

Terres de cuisine à Manosque

Nous avons rdv le vendredi 4 avril, pour satisfaire les demandes de la cantine de l'école. Nous avons été reçues, Laurence, Myriam et moi, avec beaucoup de gentillesse. Une entreprise familiale fondée en 1972 à Rognonnas avec une antenne à Romans sur Isère, Avignon, Alès et Manosque.

13 personnes font tourner cette antenne Manosquine.

Après avoir enfilé blouse, protèges chaussures et charlotte, nous avons poussé les portes vers la cuisine où les senteurs nous ont enveloppées. Nous avons été accueillis avec bonhomie. Il semble que l'ambiance soit à la bonne humeur malgré le froid de certaines cellules.

2 personnes travaillent toute la journée à 3°5 : il faut mettre en cagette les produits surgelés qui seront livrés le lendemain et les légumes râpés sont également préparés à cette température.

Le matériel est XXL ! Chaque plat qui revient des écoles est bien entendu lavé et mais également passé dans une machine qui le désinfecte.

Les plats sous vide sont grammés pour chaque enfant.

Malgré la préparation de 6000 plats en affluence, la cuisine est restreinte et bien conçue pour que chacun ne se bouscule pas. Il va sans dire que la propreté est de mise. Les contrôles sanitaires sont fréquents et effectués avec sérieux.

Le magasin ne nous a pas paru excessif par rapport au nombre de repas servis. Cette entreprise travaille essentiellement avec les produits de chaque région, avec une plus importante proportion de produits bio que le demande la loi EGALIM. En collaboration avec la Pizza de Manosque ils font que pour eux des petites pizzas pensées pour les enfants.

Pourquoi notre visite à Terre de Cuisine ?

L'école nous a fait remonter les infos suivantes : Pas assez de plats gastro (inox et de grande taille),



plainte des parents à juste titre : trop de plastiques d'emballages des préparations.

Quantité réduite, les enfants en redemandent.

Les responsables se réunissent tous les lundis et travaillent sur les questions posées via leur logiciel. Les remontées sont effectuées via une application, désormais, chaque jours les agents municipaux pourront écrire directement au prestataire les doléances.

Les plats Gastro sont pour une quantité d'enfants. S'il n'est pas possible de remplir un 2^{ème} gastro, les plats sont présentés en barquettes pour arriver au nombre d'enfants présents à la cantine – rappelons que nous avons 22 enfants qui mangent à la cantine.

Pour la quantité, il faut rappeler également que nous avons demandé un grammage inférieur pour les maternelles.

Dans un premier temps, nous avons proposé de remettre le même grammage maximum pour tout le monde, ce qui va de fait, augmenter les quantités.

Par ailleurs, comme il nous a été proposé nous prévoyons un repas partagé, à la cantine, avec les enfants afin de faire goûter les plats aux parents d'élèves, nous serons aussi présentes.

Lucie Gossmann



La cuisine



L'atelier désinfection

La crèche municipale

Les petits écureuils

Et voilà des nouvelles de nos petits Diablotins de la crèche de Saint-Martin. Toujours heureux de venir et toujours en activités !

Ils profitent de temps essentiels de jeux pour affiner leur motricité, entrer en interaction les uns avec les autres et de ce fait améliorer leur langage, mais également d'activités de modelage, peinture, collage ... pour exercer leur créativité et de temps de lecture également qui enrichissent leur vocabulaire et améliorent leur temps de concentration.

Avant de profiter plus encore des beaux jours et de notre beau jardin, nous avons eu le plaisir de partager le carnaval de l'école élémentaire de Saint-Martin lors duquel petits et grands se sont bien amusés à jeter des confettis et ont pu partager un bon goûter. Quelle belle initiative !

Nous attendons tous avec impatience les vrais beaux jours où bébés et plus grands pourront profiter de la vie en extérieur. D'heureux moments en perspectives....



Des histoires à partager avant la sieste



Des histoires à partager avant la sieste



Petites abeilles et araignées, petits animaux, panda, loup, dinosaure, dragon et sans oublier la fée papillon ! Que de beaux souvenirs !



Vie associative

LE COMITÉ DES FÊTES

Cette année encore, la soirée à thème a été très réussie. Après les soirées Fluo, Noir et blanc, Chic et choc, Antillaise, nous avons choisi soirée WESTERN (toujours avec déguisements ou accessoires pour ceux qui le souhaitent).

Nous avons reçu des cowboys, shérifs, Lucky Luke, sorcier indien, vendeur d'élixir, squaw, mexicain. On était vraiment au Far West, merci à tous d'avoir joué le jeu.

L'ambiance était au top avec un bon repas de circonstance de la ruée vers l'ouest, et le DJ (NERIK) nous a entraîné sur de la country pour l'apéritif, le repas, et une ambiance disco, année 80, et actuelle pour les rois de la piste jusqu'au petit matin.

Et pour le thème de l'année 2026 SURPRISE !!!

On vous attend pour les prochaines dates

Soirée grillade le 07 juin

Bal du 12 juillet (offert par la mairie) Food Trucks et buvette comité des fêtes

Fête de l'été le 07, 08, 09 et 10 août

Nous sommes prêts pour mettre de l'animation et de l'ambiance à SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES avec le dynamisme et la bonne humeur de notre équipe.

Le comité



VOVINAM

Bonjour à tous,

Avant de développer les activités du

VOVINAM, un peu d'historique sur celle-ci. Créé en 2003 à Roumoules, l'association, au fil du temps, s'est développée et transformée en Vovinam : Roumoules - St Martin - Allemagne-en-Provence.

Avec ses 90 licenciés, elle fut, un temps, une des plus grosses associations sportives du département. Hélas, le covid passant par là, le nombre de licenciés a chuté vertigineusement.

Cependant, les plus fidèles sont restés et cela ne nous a pas empêchés d'être toujours présents sur la scène nationale et même internationale.

La preuve les résultats de ces dernières semaines. Le 22 mars avait lieu le championnat de FRANCE adultes (de cadet à senior) à LAVAL (Mayenne).

Amandine FAVRE, associée à **Hannah**, une pratiquante du club de Bordeaux de notre ami Luis BERNARDÈS, est montée sur le podium. En effet le duo a obtenu une médaille d'argent pour leur prestation.

Elles sont donc vice-championnes de France en "SONG LUYEN".

Dans l'épreuve du sabre (kiem en Vietnamien) Hannah a obtenu la médaille d'argent, mais Amandine n'est pas montée sur le podium. De plus le lendemain, le 23 mars, Amandine et Olivier ont pu participer à un stage organisé par la FFKDA, avec des experts d'Arts Martiaux Vietnamiens.

Les compétitions de fin de saison s'enchaînant, le week-end suivant, se déroulait le championnat de FRANCE ENFANTS à PONTOISE (Val d'Oise).

C'est **OREGGIA Inès** qui représentait le club.

En technique, parmi l'élite de France, Inès a frôlé les podiums à 2 reprises, en se classant 2 fois 4ème (la plus cruelle place) pour quelques dixièmes de points. Par contre la grosse surprise a été sa 2^{ème} place en combat dans sa catégorie. Elle a donc glané la médaille d'argent.

Félicitations à AMANDINE et INÈS pour leurs résultats, mais surtout pour leur assiduité et fidélité au club VOVINAM VIET VO DAO. Nous devons préciser que tout ceci n'aurait pu être réalisé sans le soutien que nous apportent les mairies et particulièrement celle de Saint-Martin-de-Brômes.



Enfin, pour terminer, inutile de vous dire que la saison n'est pas terminée :

Mai : stage experts à Montpellier et stage en Corse

Juin : Coupe HOA LU en Ardèche.

Nous souhaitons une bonne fin de saison à tous nos pratiquants et espérons voir bientôt de plus en plus de St Martinois sur le tapis.

CO GAN (courage à tous)

Christian Bourjac

LE COMITÉ D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

L'assemblée générale s'est tenue le 8 février 2025.

En préambule, Mme Le Maire exprime sa grande satisfaction, ainsi que celle du conseil municipal devant le travail accompli par l'association CASC qui « porte haut les couleurs du village ». Elle souligne l'œuvre offerte, mois après mois, par une équipe active et motivée et réitère son soutien pour l'année qui débute.

Soutien d'autant plus grand puisque les subventions ne seront plus versées à compter de 2025 par la DLVA. En effet, la compétence « culture » revient désormais aux communes.

Pas de crainte concernant la municipalité qui continuera le travail d'aide à la culture et qui saura trouver les financements pour une action qui fait « battre le cœur du village », tels sont ses mots.

Le président, après avoir une fois encore remercié l'équipe municipale souligne l'importance d'une mairie qui met à la disposition de l'association, locaux, personnel communal et matériel, sans limite et qui encourage à continuer.

Il souligne les efforts effectués par tous les adhérents, les bénévoles et tout ceux qui par leur aide font vivre cette formidable association.

Les activités

Le **Club du livre**, animé par Monique Bonetti.

Le **Club de scrabble**, qui sous la houlette de Monique Robert-Lacour évoque des rencontres plaisantes, amicales et instructives .

L'Atelier théâtre. Succès grandissant grâce à Mireille Chong qui gère l'atelier ado/enfants et de Marc



Tissier qui s'occupe de l'atelier adultes. Une équipe plus que motivée puisque la pièce de théâtre présentée lors du festival l'Été Côté Cour a été et sera jouée à plusieurs reprises dans les villages voisins (Montfuron, Sainte Tulle, Valensole...) et que les enfants participent activement à nos manifestations. A ce sujet, le CASC est désormais affilié à la FNCTA ce qui nous ouvre, entre autres, les portes pour une communication plus large.

Concernant les grands événements annuels, le CASC se félicite de proposer une animation tous les premiers vendredis du mois, de septembre à juillet. Cette initiative, mise en place par Mireille Chong, rencontre un succès grandissant. Elle permet d'assister à des animations de grande qualité, chants, théâtre, conférences.

Le président évoque la mise en place, au mois de juillet d'un montage « Saint Martin dans les années 80-90 », réalisé grâce à Jean-Pierre BOYER, ami et dévoué à notre village. Nous continuerons cette année, grâce à lui, à parler de ces années qu'il a gravées dans les mémoires de par ses films et son attachement à notre commune.

Le **Festival de saynètes** 2025 qui, comme chaque année depuis 14 ans, présente les talents de nos écrivains, comédiens et metteurs en scène Le festival de juillet « L'Été Côté Cour », montrera la grande motivation et le talent des troupes de .../...



.../... théâtre amateur venues de notre région. Cette année encore, le Manteau de Brômes nous concocte une nouvelle pièce de théâtre ainsi que des extraits de l'œuvre de Molière. Pas de doute que nos comédiens amateurs, grands et petits nous régaleront une fois de plus.

La **Fête de la St Martin** a été peu fructueuse avec une fréquentation beaucoup moins importante. Son organisation en novembre sera certainement modifiée mais reste une manifestation chère à l'équipe.

Comme l'a évoqué notre doyenne Jeannine dans l'interview télévisé, c'était une belle fête qui durait toute la journée. Du matin au soir, le village rayonnait au rythme des tambourins et des danses folkloriques... C'est l'ambiance de ces jours entiers, mais aussi celle d'une époque où les Oralies nous rassemblaient entre amis que nous souhaitons retrouver.

Rassembler les Saint martinois lors d'une belle fête traditionnelle reste notre plus grand souhait. Malgré tout, nous essaierons cette année encore de vous la proposer, et de faire de cette fête, un succès à la hauteur de notre village.

Le CASC reste attaché à cette fête provençale et fera tout pour retrouver l'ambiance d'autrefois, abandonnée depuis plusieurs années.

La pastorale : Encore un spectacle de haute qualité qui rassemble plus de 700 spectateurs et lors duquel l'équipe technique assure remarquablement la mise en place du son, de la lumière et des décors.

Le CASC exprime sa grande satisfaction du succès obtenu grâce à tous, des écrivains, des comédiens, des figurants, des metteurs en scène, mais remercie particulièrement l'aide et le soutien de tous les habitants de Saint Martin pour leur aide, leur patience et leur compréhension lors des barrages de rue.

Enfin, un grand merci à la Safr'agerie, Lucien et Magali BAUDE et Lucie ALTOBELLI ainsi qu'à Loïc CHEVALIER de LC-DRONE, pour leurs animations.

Côté finances, le bilan de l'année 2024 est plus que satisfaisant. Après avoir évoqué chaque point le CASC se félicite de la bonne tenue des comptes et de sa gestion saine. Cette année encore et malgré plusieurs animations gratuites comme la Pastorale ou la fête de la Saint Martin par exemple, malgré des investissements en matériel, un excédent de 4500€ apparaît en fin d'année. Notons tout de même qu'en 2024 la subvention DLVA était de 6000€.

Pour terminer, le CA démissionnaire par obligation des statuts cette année devait élire de nouveaux membres.

Se sont présentés : Eliane AGULLO, Eliane AILLAUD, Yves AILLAUD, Anne Marie POUPARD, Lucien BAUDE, Damien BOCKTAELS, Cathy AILLAUD, Mireille CHONG, Françoise CUBAUD, Franck DUPLOUY, Marc TISSIER, Nicole MARTIN, Alain ROHR, Elisabeth TURIELLO, Jean Luc MARTIN, tous élus à l'unanimité.

Le bureau a été constitué lors de la première réunion du nouveau CA de :

Jluc MARTIN président, **Cathy AILLAUD** vice-présidente, **Anne Marie POUPARD** trésorière, **Damien BOCKTAELS** vice trésorier, **Françoise CUBAUD** secrétaire.



Je profite de cette page pour remercier également Alain Knorr pour qui le réseau électrique n'a pas de secret, et pour leur aide et leur soutien tous ceux qui nous permettent au travers

de nos animations de faire vivre notre merveilleux village de Saint Martin de Brômes .

Enfin, si vous voulez accéder à nos contacts, nos animations, nos projets ou tout simplement apporter vos idées et réflexions, ou nous proposer vos textes et vos saynètes, rendez-vous sur notre page Face Book « [Saint Martin de Brômes - culture et animation socio culturelle \(CASC\)](#) » ou nous contacter directement.

Merci à tous
Amitiés associatives du CASC

Contacts :
Mail : casc.smdb@gmail.com



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES



La fête de fin d'année de l'école aura lieu le **vendredi 20 Juin 2025**.

Elle commencera en fin d'après-midi avec le spectacle des élèves de l'école, un moment toujours émouvant où nos enfants "monteront sur scène" pour nous émerveiller.

Parents, familles et amis, venez les encourager et partager avec eux cette belle réussite !

A partir de 18h30 l'APE a le plaisir de vous inviter à sa grande soirée de clôture, moment de convivialité et de partage pour célébrer ensemble la fin de l'année scolaire !

Cette année encore, nous ferons notre maximum pour vous offrir une journée mémorable.

Au programme

Boom des enfants à 18h30 puis soirée fluo avec DJ Or'é qui promet d'enflammer le dance floor de Saint-Martin-de-Brômes.

Notre traditionnel Burger/Frites pour prolonger la fête dans une ambiance gourmande, festive et entraînante.

Nous comptons sur votre présence pour faire de cet événement un succès, comme les années précédentes. Venez nombreux, en famille ou entre amis, pour profiter de cette belle soirée et clôturer l'année en beauté !

L'équipe de l'APE



SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Voilà bientôt plus d'un an, le 19 janvier 2024, notre association voyait le jour.

La sauvegarde de la Tour était dans l'esprit de toutes et de tous, tant pour le risque qu'elle faisait peser sur les familles résidant dans son périmètre, que le risque de perdre celle qui veillait sur notre village depuis des générations.

Ce chantier colossal et extrêmement coûteux se présentait comme une charge insupportable pour la commune.

C'est au cours d'une discussion sur la place, alors que nous nous demandions comment faire pour soutenir cet effort, que nous avons décidé avec Lucie et Jean Michel de créer une association afin de pouvoir organiser des événements permettant de récolter des fonds pour la restauration de la Tour de l'horloge : Saint Martin de Brômes – Mémoire et Patrimoine était née.

Une année plus tard, quel est notre bilan ?

La Balade amoureuse du renard pelotonné.

Sous la plume de Jean-Michel, assisté de notre maire Laurence, un guide historico-touristique est né. Il porte le nom de « Balade du renard pelotonné » en référence à une citation de Jean Giono à propos du village. Le guide propose une visite du village à travers ses rues et ses ruelles, de la Place des Résistants Républicains à l'Église en passant par la Croix du Jubilé, la grande fontaine et l'ancienne école. Tout au long de cette balade, Jean Michel commente l'histoire et l'origine du patrimoine.

Ce guide s'enrichit au fur et à mesure des découvertes faites lors de longues recherches dans les archives : il constitue la base de notre Livre de Saint-Martin-de-Brômes. La seconde version, largement enrichie – le nombre de pages a doublé ! – paraîtra bientôt.

Les visites guidées.

Les visites guidées du village ont rencontré un réel succès !



Elles se sont déroulées du mois de mai au mois de septembre : au total 14 visites ont permis à 70 personnes de découvrir, ou redécouvrir le village.

Une trentaine de Saint-Martinoises et Saint-Martinois ont découvert leur village sous



un autre angle !

A l'issue de la visite, gratuite, les magnets et les guides sont proposés à la vente à nos visiteurs d'un jour.

Les magnets

Trois magnets à l'effigie de la Tour ont été créés. Ils ont rencontré un tel succès que la demande a été soutenue tout au long de l'année.

Pour les amateurs, quelques exemplaires sont disponibles en Mairie ainsi que le Guide.

Les journées du patrimoine.

A l'occasion des 41^{ème} Journées du Patrimoine, nous avons fait paraître notre visite guidée sur plusieurs sites comme Infolocales, Actu.fr, Ouest France et 20 minutes.

Nous avons reçu quatre groupes et nous avons proposé aux nombreux participants nos magnets, notre Guide et des bulletins de participation à la souscription de la Fondation du Patrimoine pour la restauration de la Tour.

Notre page FACEBOOK

Au lendemain de la création de notre association, nous avons mis en ligne notre page Facebook.

En effet les réseaux sociaux nous permettent d'exporter l'image de notre village.

Depuis sa création ce sont à ce jour 269 membres qui ont rejoint le groupe. Nous vous engageons à consulter notre page : vous y découvrirez de belles surprises.



Nos projets à venir : Exporter l'image de notre village

Nous avons adhéré à l'opération lancée par le Parc National du Verdon : les passeurs du Patrimoine.

La première réunion s'est tenue au Parc à Moustiers le 26 mars dernier. Une Journée d'échange avec des rencontres thématiques autour du patrimoine à destination du grand public.

Le projet en cours porte sur des panneaux d'informations qui seront mis en place par le Parc au sein du village.



Nous sommes également en contact avec l'Office du Tourisme sur le projet « Ecobalades », parcours touristiques avec informations à l'aide de QR code.

Nos projets à venir : Attirer encore plus de visiteurs dans notre beau village

Plusieurs manifestations sont à l'étude et seront présentées lors de notre prochaine Assemblée Générale :

Une exposition de vieilles cartes postales du village, Un Salon des Artistes du village : exposition de créations de nos artistes locaux dans tous les domaines, peintures, dessins, artisanat...

Un concert en l'Église piano et voix en partenariat avec la Mairie.

Un concert de soutien pour la restauration de la Tour,

Le début des **Entretiens avec nos Anciens** en vue de la rédaction de notre **Livre de Saint-Martin-de - Brômes.**

En conclusion

Nous pouvons dire que cette année écoulée nous a permis de finaliser l'axe de notre association : valoriser notre patrimoine commun tout en soutenant l'action de la commune.

Nous avons conscience que nos actions n'ont pas toujours été visibles pour nombre de Saint-Martinoises et Saint-Martinois et nous nous attacherons à trouver un moyen pour améliorer cette visibilité à l'avenir.

Pour le Bureau de l'association,
Robert MATEO

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

La sécurisation de la Tour de l'horloge, un chantier vital

Laurence Dépieds, maire de la commune, célèbre la mobilisation des Saint-Martinois et dévoile les grands chantiers de 2025, avec en priorité la sécurisation de la Tour de l'horloge.

Ce samedi 11 janvier à 18h30, en présence des autorités régionales et de nombreux Saint-Martinois, Laurence Dépieds, entourée de son conseil municipal et du conseil municipal des enfants (mis en place en 2024), a présenté ses vœux. L'année se termine par un soulagement avec la fin des travaux de consolidation provisoire de la Tour de l'horloge avec pose de contrefiches, qui ont permis aux habitants de réintégrer leurs logements. Mais le chantier est loin d'être terminé. 2025 connaîtra donc, rapidement, la réalisation des travaux définitifs. Mais d'autres projets importants connaîtront leur finalisation comme la vi-deoprotection demandée par nombre de Saint-Martinois qui est désormais en fonctionnement, ou leur mise en chantier, notamment la Halle sportive qui a obtenu ses autorisations. Le gros morceau, pour la commune est la sécurisation définitive de la Tour de l'horloge, marquée par "la restitution à la commune de la compétence culture".

"Nous restons mobilisés et au complet !"
Autrement dit, la responsabilité des travaux est désormais du ressort de la commune, avec l'indéfectible soutien financier de la Direction régionale des affaires culturelles, la Fondation du patrimoine et de l'Etat, via le fonds Barnier, ainsi que celui de généreux donateurs et mécènes. L'important coût des travaux, jusqu'à la remise en forme du site, laisse un autofinancement de 18%, à la charge de la commune. "C'est grâce à notre sens des responsabilités et notre engagement sans relâche que nous avons pu préserver nos ressources financières", précise Laurence Dépieds, fière de sa gestion mais surtout du soutien indéfectible des Saint-Martinois, conscients de l'importance vitale, pour le village, du maintien de la tour et de ses aires. Mais, au-delà de son engagement à préserver la tour, l'actuelle équipe municipale continuera ses combats peut-être moins spectaculaires mais tout aussi vitaux pour le village



Laurence Dépieds, accompagnée du Conseil municipal jeune, a présenté ses vœux samedi dernier. / PHOTO G.G.

: la révision du plan local d'urbanisme, le plan de prévention des risques naturels, le plan

communal de sauvegarde qui doit permettre l'aide matérielle en situation de crise ou encore

la nouvelle halle sportive, au stade. Et Laurence Dépieds de termi-

ner par ce qu'elle appelle un ressenti : "Le mille-feuille juridique et administratif, dont on parle souvent, n'est pas l'œuvre des élus locaux. En revanche nous composons avec. Nous ne devons surtout pas reproduire cela dans nos communes." Et de poursuivre : "Nous devons faciliter les démarches administratives, et en rien nous ne devons compliquer le tableau. Car le découragement et le renoncement gagnent, en tout point, du terrain, y compris chez les élus. 41 maires démissionnent par mois chaque année, sans parler des conseillers. Je suis très fière de dire qu'ici nous restons mobilisés et au complet ! Que nous travaillons avec optimisme et confiance. Sachez que je reste à l'écoute de toutes et tous, avec mon énergie, je m'efforcerais toujours de trouver des solutions. La plus belle chose que nous avons est tout simplement la vie. Alors, profitons de chaque instant. Ne nous battons pas contre l'ancien. Mais concentrons notre énergie pour créer du nouveau. Et ne sacrifions jamais l'avenir au présent." G.G.

La Provence du mardi 13 janvier 2025

VALENSOLE : « AU THÉÂTRE CE SOIR » AVEC LE SOROPTIMIST

Ed MPI 18 Avril 2

Le Soroptimist international est une ONG reconnue, disposant d'un statut consultatif à l'ONU et accréditée auprès du Conseil de l'Europe. Son engagement se concentre sur 5 domaines : autonomie et leadership, éducation, lutte contre les violences faites aux femmes, santé, éducation et le développement durable. La section des Alpes de Haute-Provence compte 25 adhérentes et l'association fête ses 100 ans. Cette année, le Soroptimist a orienté son action vers une maladie qui atteint de très nombreuses femmes jeunes et moins jeunes : l'endométriose. Vendredi soir, au profit de cette cause, l'ONG a proposé aux Valensolais une soirée théâtre avec une pièce fort divertissante: "Les belles sœurs". Elles sont trois et aucune ne ressemble à l'autre. Et puis,



il y a le grain de sable qui va faire exploser les non-dits, les fantasmes, les mensonges, les faux semblants et les couples C'est Talia, la ravissante secrétaire que les deux autres frères ont très bien connue, elle est aussi invitée. C'est la panique chez les hommes et la suspicion chez les femmes. Une comédie familiale hilarante où mensonges, rivalités et adultères nous rappellent que les hommes sont (en général) plutôt lâches, et les femmes (souvent) impitoyables. Une pièce de théâtre admirablement interprétée par : « Les manteaux de Brômes » association théâtrale venue en voisin de village de Saint-Martin-de-Brômes.

J.-P.A. (CLP)

HPI, édition du 18 au 24 avril 2025

MANOSQUE & PAYS

HPI - 25 avril au 1^{er} mai 2025 - hauteprovenceinfo.com 10

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES : « MÉMOIRE ET PATRIMOINE » SOUFFLE SA PREMIÈRE BOUGIE

Constituée par une poignée de Saint-Martinois préoccupés par la préservation du patrimoine, physique et culturel, de leur village, l'association « Saint-Martin de Brômes : mémoire et patrimoine » a fêté son premier anniversaire, avec un bilan plus que remarquable et prometteur.

Fondée, d'abord, pour aider à la préservation et restauration de la tour séculaire, dite « Tour de l'horloge », présentant des menaces d'écroulement, « Mémoire et Patrimoine » a participé activement à la collecte de fonds, organisée par la Fondation du Patrimoine, prévue sur une durée de cinq ans. Avec l'aide de l'État, de la Région, mais aussi de l'équipe municipale sous l'égide de son maire Laurence Depieds, 90 % du financement des travaux ont été trouvés, laissant tout de même une partie de financement à la commune.

Préserver les richesses locales

« Notre objectif était de soutenir l'action de la municipalité du village, pour la sauvegarde du patrimoine de Saint-Martin-de-Brômes », confie Robert Mateo, président de l'association. Autre but premier, mieux faire connaître cette commune, labellisé « Villages et cités de caractère ».

Un guide, basé sur des profondes recherches (notamment aux archives départementales de Digne) et sur les témoignages des anciens, a vu le jour. Richement illustré, sous la plume de Jean-Michel Bouge, assisté du maire Laurence Depieds, archéologue de formation. Ce guide, intitulé « Balade amoureuse du renard pelotonné », en référence à une citation de Giono à propos du village, propose une visite historique et littéraire, à travers les rues et ruelles, passant par tous les lieux marquants : fontaine, Croix du Jubilé, ancienne chapelle, etc. Ce livret de 20 pages (disponible en mairie) est pratiquement épuisé. Une nouvelle édition de 60 pages, agrémentée de nombreux nouveaux détails historiques, sera disponible en juillet. Mais, loin de se limiter à l'écrit, « Mémoire et patrimoine » organise, deux jours par mois, des visites guidées



et commentées (renseignements à la mairie : 04 92 78 02 02, et à l'Office du Tourisme de Gréoux les Bains). A l'ère des « goodies », outre le guide imprimé, sont disponibles des magnets (un must en rupture de stock ! Et en voie de réimpression. Avant d'autres souvenirs comme des mugs, casquettes, et T-shirts.

Faire découvrir le village

La visite du Saint-Martin de Brômes historique devient « tendance ». En collaboration avec l'Office du Tourisme intercommunal de Gréoux-les-Bains, un projet « Eco ballades », prendra vie prochainement, sous forme de panneaux « QR code », permettant une information instantanée sur smartphone. La mise en place se fera lors du second semestre 2025. Pour toutes informations concernant les événements, la page Facebook « Saint-Martin de Brômes : Mémoire et patrimoine » est constamment mise à jour. Parmi les prochains projets, une exposition de cartes postales anciennes du village, doublée d'un salon des artistes locaux (œuvres d'art et artisanat), un concert en l'église, piano et voix, par la cantatrice Lucie Deroïan et le pianiste Frédéric Isoletta (le 6 juillet, 15 heures, église de Saint-Martin-de-Brômes), un concert de soutien d'artistes du village et des environs, un livre rassemblant les entretiens avec nos anciens, des journées de rencontres thématiques autour du village, une participation active aux Journées du Patrimoine... Tous les bénéfices de ces événements sont uniquement destinés à la restauration de la Tour et la préservation d'un patrimoine local qui se dégrade lentement avec le temps et exige une restauration rapide pour préservation.

Devant l'énergie dépensée depuis un an par l'association « Saint-Martin-de-Brômes : Mémoire et Patrimoine », les adhésions et les dons (défiscalisés) affluent, autant des bas-alpins que de toute la France. Mais, pour ces passeurs du patrimoine, le combat bénévole continue plus que jamais.

Pierre-André ARÈNE (CLP)



Etat Civil



MARIAGES

Morgane THEVENET et Vincent SIMON

Le 12 avril 2025

La communication d'un acte d'état civil dans un bulletin municipal est soumise à autorisation.

Ne sont diffusés ici que les actes pour lesquels nous avons reçus les autorisations.

DU HAUT DE LA TOUR n° 110

Dépôt légal : mai 2025 - Laurence Depieds Maire de Saint-Martin-de-Brômes

Comité de lecture : le Conseil Municipal

© Photo de couverture : LCDrôme, p.10 : Evelyne Licasale, Monique Mace, p.11 et 12 : L. Depieds, p.15 et 16 : L. Depieds, p.16 : la crèche, p.17 : le comité des fêtes, le Vovinam, p.18, le vovinam, le CASC, p.19, le CASC, p.20 et 21 : Mémoire et patrimoine.